

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Il convient d'établir si ce sera avec la permission du député, s'il décide d'y répondre.

M. Roche: Je me réjouis assurément de l'occasion qui m'est donné de répondre à des questions plutôt que d'avoir à en poser, mais si le ministre veut bien me laisser poursuivre quelques instants, à la fin de mon discours je me ferai un plaisir d'écouter ses questions et j'essairai de lui laisser assez de temps pour les poser.

Je pense, monsieur l'Orateur, que ce que nous essayons de faire dans le cadre de cette motion dont nous sommes saisis n'est pas de déborder sur les questions de droit de la mer—qui je le répète au ministre devraient d'ailleurs être débattues à la Chambre et je stigmatise d'ailleurs le gouvernement pour ne pas avoir traité devant la Chambre des problèmes du droit de la mer—mais plutôt de nous concentrer un instant sur les droits des provinces.

Le bill à l'étude exprime la philosophie du gouvernement, lequel cherche avant tout à maximiser la part qu'il enlèvera aux provinces maritimes et même au Nord. Ce sont là les deux principaux aspects des terres du Canada que nous sommes en train de débattre. Les susceptibilités des habitants du Nord et des provinces que baignent les océans ne sont apparemment que de légers inconvénients dont le gouvernement fait fi. Chez les ministériels à la Chambre, elles provoquent le même genre de baflement qui a dû animer les lèvres de Marie-Antoinette quand elle a entendu les pauvres de Paris demander du pain. Cette malheureuse reine n'a pas compris l'humeur des gens, tout comme le gouvernement actuel ne comprend pas l'humeur des habitants du Nord et des provinces côtières.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a proclamé que les buts du bill sont l'autosuffisance et la canadienisation. J'ignore comment il peut se prendre au sérieux, car nous n'avons qu'à lire le plus récent rapport de l'Association des sociétés pétrolières indépendantes du Canada et nous rappeler que le ministre a décidé de suspendre indéfiniment les travaux à Cold Lake, ce qui veut dire qu'ils ne reprendront probablement pas dans un avenir rapproché. Ces installations auraient produit 167,000 barils de pétrole par jour en 1987. Je ne sais pas comment le ministre peut continuer à prétendre qu'il défend les intérêts supérieurs de la mise en valeur de l'énergie au Canada quand on peut lire ce qui suit dans l'étude de la Canadian Petroleum Association:

Le Programme énergétique national a provoqué une diminution des dépenses prévues pour l'année 1981. Avant la présentation du PEN, l'Association prévoyait pour cette année des dépenses de prospection et des immobilisations excédant 10 milliards de dollars. On s'attend maintenant à ce que les dépenses ne s'élèvent qu'à environ 6 milliards et demi. Cela représente une réduction de 22 p. 100 par rapport à 1980. L'incidence de ce ralentissement sera d'autant plus forte que l'inflation fait augmenter les coûts: par exemple, on prévoit que le nombre de puits tombera à 6,400 comparé à 9,200 en 1980. Cette perspective ne peut s'améliorer que si les négociations aboutissent bientôt.

● (2140)

C'est là la question fondamentale que nous avons commencé à débattre lorsque le bill est parvenu à l'étape du rapport. Le gouvernement montre la même indifférence pour les sentiments des gens du Nord, pour en parler un moment, qu'il a montré pour les sentiments et les revendications des Albertains.

J'aimerais vous renvoyer au rapport de la Commission des affaires sociales des évêques catholiques du Canada qui dit ce qui suit:

Pétrole et gaz du Canada—Loi

Le projet de loi aurait pour effet de renforcer le colonialisme auquel les gens du Nord sont assujettis au Canada. Il risque non seulement de violer les droits aborigènes des autochtones mais aussi de priver tous les gens du Nord des libertés et des droits démocratiques fondamentaux reconnus et exigés dans les autres régions du Canada.

La question qui se pose à nous est très simple: L'avenir des habitants des territoires du Nord-Ouest et le développement des provinces côtières de notre grand pays nous tiennent-ils à cœur? Tenons-nous à ce que ces deux régions extrêmement importantes du Canada fassent vraiment partie de la mosaïque canadienne? Ce bill ne me donne pas grand raison de l'espérer, surtout sous sa forme actuelle à l'étape du rapport. Je crois que c'est un bill égoïste qui vise principalement à enrichir Ottawa. C'est là le point essentiel sur lequel je voulais attirer l'attention du ministre d'État (Mines) (M^{me} Erola). C'est un bill sans envergure. C'est un bill dont les gens du Nord et des provinces côtières se souviendront avec amertume pendant bien des années.

Je profite du temps qu'il me reste pour dire que nous devrions réfléchir sérieusement à la conférence des dirigeants du Nord qui a eu lieu en mars dernier à Yellowknife. On a vivement reproché au gouvernement actuel de se désintéresser des questions de l'importance la plus cruciale pour le Nord—le développement politique, le règlement des droits aborigènes, ainsi que la propriété et le contrôle des ressources.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) continue à faire preuve à la Chambre et dans tout le pays d'un esprit de dispute et non de collaboration. Ses mesures rétrogrades ne font qu'entraver la mise en valeur des ressources dont non seulement le Canada mais tous les pays ont besoin. Il faut, à mon avis, sévèrement condamner la politique du gouvernement qui consiste à importer pour 5 milliards et demi à 6 milliards de dollars de pétrole par année. D'autres pays ont besoin de ce pétrole. Nous en avons assez sur notre propre territoire, à condition de nous organiser pour l'extraire et le traiter convenablement. Ce n'est pas par principe politique ou par esprit de parti qu'il faut critiquer cette ligne de conduite, mais pour des raisons de justice dans un monde assoiffé de ressources. Il est absolument inconcevable qu'on ait annulé un projet d'usine de traitement de pétrole d'une valeur de 12 milliards de dollars simplement parce qu'on n'arrive pas à conclure un accord énergétique.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre vont continuer sans relâche à faire valoir ce point de vue. Je sais que le gouvernement aime faire la sourde oreille, mais nous continuerons quant à nous à faire preuve de détermination à défendre une véritable mise en valeur de nos ressources énergétiques au nom de tous les Canadiens et en faveur d'une véritable expansion régionale. C'est là notre devoir et c'est ce que nous comptons faire.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Je sais que le ministre des Mines demande à intervenir pour faire un rappel au Règlement et je sais qu'elle a l'intention de le faire en posant une question au député d'Edmonton-Sud (M. Roche). La Chambre consent-elle à l'unanimité à accorder un moment à l'honorable ministre pour lui permettre de poser sa question?

Des voix: D'accord.